

PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 8 décembre 2017, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Étaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, M. BARDE, Mme MAURON, Mrs PECHOUX, BOISIER, JOYARD, MOINE, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, GRASSET, DUPUIS, M. BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT
Excusées :	Mmes DESMIDT et PERRET
Pouvoirs :	Mme DESMIDT à M. MOINE Mme PERRET à Mme GRASSET
Secrétaire de séance :	M. PECHOUX

Ouverture de la séance : 20 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 6 novembre 2017 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

MARCHÉS FORMALISÉS SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

NÉANT



MARCHÉS A BON DE COMMANDE SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

NÉANT



DÉCISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du 28 mars 2014 :

Devis du 25 octobre 2017

N° 2017-036 – Signature du devis ENEDIS, de 6.855,58 € HT soit 8.226.70 € TTC pour le raccordement de la mairie (suppression de la logette)

DELIBERATION N° 2017076 DECISION MODIFICATIVE DM3 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative N° 3 BUDGET PRINCIPAL concernant le virement de crédit d'un montant de 5.000 € du chapitre 020 Dépenses imprévues vers le compte 1641 Emprunts.

DELIBERATION N° 2017077 MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer financièrement à partir du 1^{er} janvier 2018 dans le cadre de la procédure de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents. Il décide de verser une participation mensuelle de 20 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée. La participation sera versée directement à l'agent.

Le Conseil Municipal accepte de participer financièrement à compter du 1^{er} janvier 2018, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la complémentaire santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents. Il accepte de verser une participation mensuelle de 20 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une complémentaire santé labellisée. La participation sera versée directement à l'agent.

Il précise que la participation ne pourra excéder le montant de la cotisation ou de la prime qui serait dû en l'absence d'aide.

DELIBERATION N° 2017078 SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'AIN

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la convention et toutes pièces s'y rapportant pour mettre en place la dématérialisation de la comptabilité et de certains documents administratifs. Il autorise M. le Maire à signer la convention avec la CCHB pour la dématérialisation.

DELIBERATION N° 2017079 CONVENTION DE DENEIGEMENT DANS LE CADRE DU TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES AU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les périmètres et les conditions de transfert des 4 zones d'activités économiques : la Plaine, la Mode, le Bouleau et Pierre Fondelle au 1^{er} janvier 2018. Il autorise M. le Maire à signer la convention avec la CCHB pour le déneigement.

DELIBERATION N° 2079080 BAIL EMPHYTHEOTIQUE ENTRE LA COMMUNE D'IZERNORE ET LA SEMCODA POUR LES BALCONS DE L'OIGNIN

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se prononcer favorablement pour la signature d'un bail emphytéotique avec SEMCODA pour une durée de 50 ans, sur le lot n° 6 « Les Balcons de l'Oignin » pour la construction de 20 logements PLUS et 5 logements PLAI.

Un loyer de UN EURO (1 €) est consenti, qui en raison de son caractère symbolique, ne sera pas mis en recouvrement.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal est informé du transfert de M. Mathieu GADIOLET qui intégrera HAUT BUGEY AGGLOMERATION au 1^{er} janvier 2018, dans le cadre de la prise de compétence eau/assainissement.

M. Benjamin PETIT intégrera la commune de SERVOZ (74) au 15 janvier 2018.

FINANCES

Le Conseil Municipal prend connaissance de la fusion des trésoreries d'Oyonnax et Nantua. La commune d'Izernore sera rattachée à la TP d'Oyonnax à compter du 1^{er} janvier 2018.

URBANISME

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de convention d'enfouissement des réseaux secs APS (téléphone, éclairage public et électrification) pour le hameau de Pérignat. Toutefois, une nouvelle proposition de l'aménagement de la traversée de Pérignat est à venir.

Dans le cadre du Permis d'Aménager du projet de lotissement des « Balcons de l'Oignin, le Conseil Municipal souhaite établir un règlement de lotissement qualitatif en respectant les critères soumis au PLU. Un rendez-vous avec le géomètre est à programmer.

CCHB

Transfert de compétence eau/assainissement : une harmonisation tarifaire sera établie de 2018 à 2027

La CCHB a pour obligation de reprendre le réseau pluvial et les puits perdus dans les agglomérations.

Transfert de la voie : reprise des zones industrielles et artisanales par la CCHB, 4 zones pour Izernore :

- ZI la Plaine,
- ZI sur Champagne
- ZA du Bouleau
- ZA Pierre Fondelle

A revoir : impasse des Fougères et route de la déchetterie.

TRAVAUX

MAIRIE

Le déménagement s'est bien passé, tous les meubles ont pu être récupérés, certains sont stockés en attente de positionnement.

Chauffage à régler : la visite d'un technicien est prévue

REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE :

Une poutre abîmée est signalée vers la pièces archives, (plafond coupe-feu).

PARVIS :

Le choix de la couleur n'est pas encore déterminé, une demande d'un ton plus tranché a été faite.

CENTRE EQUESTRE

Une consultation sera effectuée pour un marché public et mise en concurrence pour la gérance de l'établissement.

Une réflexion est à envisager avec l'association.

Une recherche de financement est à réaliser.

Une proposition de déplacement de la carrière est à voir.

L'entrée au centre équestre se fera par le bas du Montignon sur la Route Départementale.

Dans l'attente, les baux emphytéotiques signé avec la société gérante du cercle hippique feront l'objet d'une reconduction.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERI-SCOLAIRES

ECOLE

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte-rendu du Conseil d'école du 7 novembre 2017.

L'effectif scolaire au 1^{er} septembre 2017 s'élève à 286 élèves pour 11 classes.

L'effectif scolaire prévisionnel à la rentrée de septembre 2018 est de 268 enfants (18 enfants de moins).

Une réflexion est engagée sur les nouveaux rythmes scolaires 2018, un questionnaire sera distribué aux parents pour retour début janvier 2018.

Le règlement intérieur de l'école a été voté à l'unanimité.

GRILLONS

Un camp pour 36 enfants est prévu aux congés de février 2018, en attente du retour des inscriptions.

VIE ASSOCIATIVE

Suite à la formation proposée aux associations, plusieurs retours positifs ont été constatés, notamment pour la tenue des assemblées générales et pour les statuts.

Crins d'Izernore : remerciements pour le versement de la subvention exceptionnelle et prévision d'organisation du rallye de l'Ain équestre, avec passage à Izernore.

Club Photos : en prévision, achat par la commune de photo suite à l'exposition réalisée à la Vignette sur le thème du sport à Izernore.

SHEI : compte-rendu de l'assemblée générale qui révèle une belle dynamique et beaucoup de projets.

U.G.I. : compte-rendu de l'assemblée générale pour laquelle beaucoup d'adhérents se sont déplacés.

VOCAL'IZE : compte-rendu de l'assemblée générale, remerciements pour la réfection des locaux.

MARINS DE L'OIGIN : une révision des statuts est en cours.

AMBITION CYLISME FEMIN'AIN : compte-rendu de l'assemblée générale qui révèle une belle progression de l'association dans une ambiance conviviale.

JUDO CLUB HAUT BUGEY : le club doit faire face à de fortes dépenses et doit revoir son organisation interne.

MUSEE

JEP 2018 : Proposition d'un spectacle de gladiature à cheval et à pied avec batailles simulées, 2 spectacles le samedi après-midi et 2 ou 3 en journée le dimanche

TARIF PORTES DE L'HISTOIRE : 3.328 €

TARIF PAX AUGUSTA : 2.500 € 2.500 € + 450 € (déplacement) + hébergement

DIVERS

ACTION 1 SEMAINE/1EMPLOI avec la MIFE : sur 50 personnes présentes, 9 ont été retenues parmi lesquelles 1 a obtenu un CDI, 1 un CDD, 2 un contrat intérimaire. 1 personne est actuellement en attente suite à entretien professionnel. Un résultat positif et encourageant.

AMR : compte-rendu de l'AG à Samognat, avec présentation des motions et demande d'une loi cadre pour le monde rural.

ALEC 01 : ballades thermographiques ciblées sur un quartier : sur 40 flyers distribués seulement 2 foyers intéressés.

Il reste toutefois possible d'emprunter l'appareil à la CCHB.

COUPES AFFOUAGERES :

10 inscriptions, 6 lots sur PERIGNAT et la GRANGE DU MONT et 4 lots sur CESSIAT

Information de vente de gré à gré pour un lot avec BAB, Béard-Géovreissiat

Avis d'étude en cours pour l'entretien des renvois d'eau sur les pistes forestières avec avis d'appel d'offres.

CCHB :

Information concernant la CONTENEURISATION : une distribution de un conteneur par foyer sera réalisée sur le 1^{er} trimestre 2018 par la CCHB.